

Appel à projets pour la sélection de 50 jeunes éleveurs (primo-entrepreneurs) au profit d'un agrégateur basé à Kantè

1. Contexte

Afin de réduire le taux de chômage des jeunes, le gouvernement togolais a initié à travers le Ministère du Développement à la base, de l'artisanat et de la Jeunesse, le Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ SP). Ce projet basé sur l'approche chaîne de valeur agricole et le développement de clusters agro-industriels offre des opportunités d'emplois aux jeunes dans les maillons production, commercialisation de produits agricoles bruts, distribution des produits finis ou semi-finis et dans les services manquants (mécanisation, transport / logistique, appui à la tenue de comptabilité, etc.) sur le plan national. Financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Etat Togolais, le projet apporte des appuis financiers et non financiers aux groupements agricoles, aux jeunes désireux de devenir de véritables entrepreneurs agricoles et aux Petites et Moyennes Entreprises / Petites et Moyennes Industries établies afin d'amorcer leur croissance économique et d'établir les bases d'un développement agro-industriel du pays. Le projet cible dans sa stratégie d'intervention les zones géographiques assez précises en lien avec les besoins des entreprises de transformation ou de collecte de produits agricoles bruts. En vue de sélectionner de nouveaux **jeunes éleveurs** (primo-entrepreneurs) ayant le profil requis pour conduire avec succès des projets d'entreprise dans les clusters agro-industriels développés par le projet dans la région de la Kara, l'Unité de Gestion du Projet lance cet appel à projets pour le compte de la campagne agricole 2020-2021.

2. Projets éligibles

Les projets éligibles pour cet appel à projet doivent porter sur les modèles ou secteurs ci-après :

Modèle Entrepreneur Agricole d'Elevage

❖ Promoteur de sexe masculin

- Elevage d'au moins 83 têtes de caprins (chèvres, boucs) au démarrage du projet ;
- Elevage d'au moins 83 têtes d'ovins (moutons et béliers) au démarrage du projet.

❖ Promoteur de sexe féminin

- Elevage d'au moins 52 têtes de caprins (chèvres, boucs) au démarrage du projet ;
- Elevage d'au moins 52 têtes d'ovins (moutons, béliers) au démarrage du projet ;

3. Zones géographiques de mise en œuvre des projets

Les projets sélectionnés devront être mis en œuvre dans les préfectures de la Kéran et de Doufelgou où l'agrégateur collecte / achète les caprins et ovins sur pieds.

4. Critères d'éligibilité des jeunes entrepreneurs

Les promoteurs devront présenter le profil minimum suivant :

- Etre togolais ou togolaise ;
- Etre un jeune homme ou une jeune fille / femme (18 à 45 ans) ;
- Etre un entrepreneur ayant au moins un an d'expérience dans le domaine d'activité souhaité ;
- Etre porteur d'un projet innovant développé en réponse à cet appel à projets ;
- Etre disposé à réaliser l'activité soit même ;
- Avoir une formation de base dans le secteur ou sous-secteur concerné (formation diplômante, formation modulaire ou formation par apprentissage) ;
- Faire un apport personnel minimum de 10 % du coût du projet ;

- viii. Etre disposé à appliquer les pratiques de l'agriculture durable et de lutte contre les changements climatiques ou les bonnes pratiques de production de biens/services de qualité et respectueuses de l'environnement ;
- ix. Résider dans le milieu où le projet sera mis en œuvre ;
- x. S'engager à respecter les principes d'agrobusiness et d'un cluster (contractualisation avec les autres acteurs, participation aux activités du cluster, etc...)

5. Retraits des formulaires et Soumission de dossiers

Tout jeune intéressé par le présent appel à projet pourra retirer le formulaire de projet dans les agences ICAT des préfectures de la Kéran et de Doufelgou à partir du 04 Décembre 2019.

Les retraits se feront tous les jours ouvrables de **08 h 00 à 12 h 00** les matins et de **14 h 30 min à 17 h 00 min les soirs**.

Le dossier à soumettre devra être composé du :

- ✓ Formulaire rempli par le promoteur (à la main) ;
- ✓ Copie non légalisée de l'acte de naissance, de la carte nationale d'identité, de la carte d'électeur ou autres ;
- ✓ Copie non légalisée des attestations de formation

La date clôture de dépôt des dossiers est le **23 Décembre 2018 à 16 h 00** dans les deux agences ICAT où les retraits ont été effectués.

6. Sélection des projets

Les projets déposés seront évalués par le Comité Régional de Sélection mis en place. Seuls les candidats ayant les meilleurs profils pour réaliser avec succès leurs projets et ayant réussi au premier niveau d'évaluation seront contactés pour la suite de la procédure de sélection.

N.B. Les projets non conformes au formulaire proposé, les dossiers envoyés par mail ou déposés en retard ne seront pas considérés. Pour toute information complémentaire au présent appel à projet, veuillez contacter le 90 24 20 62 / 99 10 51 64/ 90 37 45 01/ 91 72 97 26